



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

Délibération n°35-2020 : Plan de financement pour l'année 2020 du CPER DURABIMAT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, le plan de financement pour l'année 2020 du CPER DURABIMAT pour un budget de 184 500€ répartis comme suit :

- Région Bretagne 43 000€
- FEDER : 35 000€
- Lorient Agglomération : 79 200€
- UBS : 27 300€

Membres en exercice : 30
Membres présents : 23
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 28

- Pour : 28
- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : Néant.